



Programme interdisciplinaire



Développement urbain durable

Directeur : Jean-Pierre Gaudin
Directeur adjoint : Vincent Renard

Appel d'offres 2003

Date limite de réception des projets de recherche : 30 mai 2003

Renseignements :
Jean-Marc Rennes : 01 40 25 12 64 rennes@iresco.fr

	<p>Programme interdisciplinaire</p> <p>Développement urbain durable</p>	
---	---	---

L'accent est souvent mis aujourd'hui sur le respect des générations futures, préoccupation devant conduire à ménager les ressources non renouvelables de l'environnement planétaire. D'où l'adjectif *durable*, qui s'ajoute un peu partout, non seulement au développement mais aussi au transport, à la construction, à la ville ...

Son application au développement urbain pourrait paraître paradoxale au premier abord, dans la mesure où les villes sont essentiellement des lieux *d'artificialisation*, qui se sont développées en repoussant les limites écologiques du milieu ambiant par des innovations techniques et culturelles. Mais l'enjeu d'action et de réflexion n'en est que plus important.

Des orientations visant à améliorer la qualité de l'environnement urbain ont été adoptées au cours de la décennie 1990. Après la conférence de Rio de 1992, les objectifs ont été précisés par la conférence d'Istanbul sur les Etablissements Humains (Habitat II) en 1996. Et l'Agenda 21, qui en est issu, donne lieu à différents programmes nationaux concernant le développement des villes (ne se limitant pas à la disponibilité des ressources physiques mais incluant les risques sociaux associés aux sites dégradés, à l'urbanisation en tache d'encre, aux structures économiques vieillissantes. Ainsi, l'extension généralisée des villes, la croissance de très grandes métropoles, l'existence de modèles de villes très consommatrices d'espace et d'énergie, la multiplication des niveaux d'intervention techniques et politiques posent des problèmes dont on continue de débattre dans les grandes conférences internationales comme celle de Johannesburg en 2002.

La recherche sur les villes durables est donc aujourd'hui très importante. Elle concerne les SHS, mais aussi les Sciences pour l'ingénieur, et, on l'a vu récemment à l'occasion de catastrophes, les Sciences de l'Univers. Bien que de bonne qualité, cette recherche est encore insuffisamment intégrée, elle n'est donc souvent pas assez armée pour répondre aux attentes de la société ou à des questions de recherche émergentes au niveau international, qui supposent en particulier une approche multidisciplinaire.

Les recherches sur le développement urbain durable sont en effet encore trop dispersées, notamment lorsqu'il s'agit de développer une interdisciplinarité entre sciences de la nature, sciences de l'ingénieur et sciences humaines et sociales. On note à ce propos l'absence presque complète de modélisations capables de mettre en relation des éléments physiques et morphologiques des villes et leurs caractéristiques économiques, sociales et environnementales. **L'indispensable coopération entre sciences de la nature et sciences humaines pour traiter des composantes réelles de l'avenir des villes, dans les perspectives qui sont aujourd'hui celles de la recherche au niveau international, doit être fermement soutenue par une politique de la recherche.**

Des collaborations internationales sur ces thèmes seront systématiquement recherchées et on privilégiera les projets ayant une véritable perspective comparative.

Le programme Développement urbain durable vise, tout en s'efforçant de tirer le meilleur parti des travaux préexistants, à renouveler les thématiques des programmes développés

depuis une dizaine d'années à l'initiative du CNRS et du ministère de la Recherche. Dans cet esprit, ce programme est coordonné avec l'ACI " Sociétés et cultures dans le développement durable " du ministère de la Recherche.

Le programme s'adresse à l'ensemble des chercheurs travaillant sur le fait urbain dans une perspective de développement durable. D'un point de vue disciplinaire, cela implique notamment les Sciences de l'Homme et de la Société. D'autres départements scientifiques sont également fortement concernés. Les apports des Sciences de la Vie mais également des Sciences de l'Univers et des Sciences pour l'Ingénieur sont requis pour interroger les diverses facettes du développement durable.

Objectifs de l'appel d'offres 2003

L'expression " développement durable " peut conduire de façon générale à deux manières opposées de définir des actions de recherche. La première s'appuie sur le caractère polysémique ou mal défini de l'expression pour ranger sous une même bannière des questions multiples et sans lien étroit. La seconde attitude, que l'on doit privilégier, consiste à considérer que cette expression invite à mieux voir l'évolution des problèmes contemporains, qu'elle ouvre la voie à des conceptualisations nouvelles. Tel nous semble être le cas pour les questions urbaines et, en particulier pour plusieurs évolutions contemporaines qui, par la négative, mettent bien en évidence le caractère " non durable " de certaines tendances de l'urbanisation. Parmi celles-ci, les formes nouvelles de la ségrégation spatiale dans la ville, ségrégation choisie par certains plutôt que subie, ce choix conduisant à des regroupements affinitaires et sociaux : on pense à la forme aiguë des lotissements sécurisés et autres " gated communities " qui sont peut-être une tendance lourde des évolutions urbaines contemporaines au Nord comme au Sud. Cette évolution du développement urbain est liée à une autre dynamique " non durable " qui se traduit par une urbanisation périphérique centrifuge, et cela en dépit de politiques publiques qui visent à infléchir ou à inverser ces tendances. Ces dynamiques puissantes et l'efficacité problématique des politiques publiques qui s'y affrontent doivent interroger la recherche et conduire à des analyses renouvelées des démarches de partenariats public/privé et du partage des pouvoirs entre acteurs du développement urbain.

Le développement durable a souvent été présenté comme une intégration plus poussée entre les préoccupations économiques, écologiques et sociales. Cette perspective a été affichée à l'échelle mondiale à partir du début des années 1990. Certes, ce n'était pas vraiment la première fois qu'on tentait de rapprocher la question urbaine, le développement économique des villes et celle de l'environnement. Mais ces préoccupations avaient été vues comme se faisant " contrepoids " les unes aux autres, et non comme pouvant se combiner plus étroitement entre elles, par exemple au sein de projets d'urbanisme, de politiques d'infrastructures ou d'actions de développement local.

A quelles conditions peut-on véritablement intégrer ces diverses dimensions du développement urbain durable ? C'est une question qu'il faut d'autant plus approfondir que le développement durable se situe *a priori* dans un climat consensuel. Or, on perçoit souvent sur le terrain les différences d'approche et les oppositions de points de vue qui, en ce domaine, s'affirment entre des régions urbaines en forte croissance et celles en difficile reconversion au sein d'un même pays ou, beaucoup plus encore, entre des pays nantis du Nord et des pays du Sud cherchant à valoriser leurs atouts.

Chacun mesure donc combien une pareille orientation en faveur d'un développement urbain durable requiert d'ajustements entre des logiques distinctes et parfois opposées. C'est ce

champ de réflexion qui sera le point de départ de la présente consultation de recherche. Car les propositions sur le développement urbain durable insistent à l'envi sur les compromis à trouver. Mais quelles en sont les possibilités sur le terrain ? Et quelle est l'ampleur et la signification des conflits qui sous-tendent ces tentatives d'intégration ?

On propose donc dans cet appel d'offres d'interroger les modalités d'une intégration accrue entre l'économie, l'écologie et le social. Et ceci en fonction de trois processus essentiels qui sont caractéristiques de l'évolution des villes : les formes de différenciations sociales et économiques dans les villes ; les capacités d'organisation territoriale des villes ; les modalités de négociation des choix publics entre pouvoirs urbains.

Mais on ne saurait être exhaustif en ce qui concerne ces vastes problématiques. Leur ampleur même, mais aussi l'existence d'acquis de recherche préalables ou de programmes de travail entrepris par d'autres organismes de recherche et ministères nous amène donc à vouloir être sélectifs et à se centrer dans cet appel d'offres sur quelques domaines prioritaires de questions.

I – Différenciations sociales et économiques dans les villes

Les critiques adressées au développement urbain aujourd'hui ressemblent un peu à celles qui étaient faites à la croissance économique il y a une génération. Accumulation de pauvretés, dégradation de l'environnement naturel, ampleur des coûts collectifs dans les villes. On privilégiera plus particulièrement sur ce thème les deux domaines d'investigation suivants :

- a- Celui qui concerne les pratiques des citadins (dans la ville, dans le logement, le quartier, l'agglomération... mais aussi les pratiques *de* la ville) et leurs transformations, en relation avec des rythmes de plus en plus différenciés, des dynamiques apparemment paradoxales de montée des individualismes et des regroupements affinitaires, une déconnexion croissante entre lieu de résidence et lieu de travail... et donc avec les diverses mobilités quotidiennes, résidentielles, migratoires.

Il conviendrait d'étudier non seulement les spatialités complexes des pratiques urbaines (et la structuration de ces pratiques par les transports interurbains, dont les effets de mobilité sont moins connus que pour les transports intra-urbains), mais aussi leur influence éventuelle sur la spécialisation sociale des espaces. Quels sont les défis en termes de "durabilité" des échelles nouvelles de la ségrégation sociale et de la traduction spatiale des identités collectives ? Face à l'émergence de territoires urbains spatialement très discontinus et socialement contrastés, le développement des polycentralités urbaines est-il une forme de compromis et d'ajustement ? Plus généralement, y a-t-il des structures urbaines, des "formes urbaines", des conceptions de la ville qui soient plus en phase que d'autres avec les objectifs du développement durable ?

- b- Celui des caractéristiques passées et présentes des réseaux techniques urbains. Leurs configurations spatiales mais aussi leurs modalités de gestion ont des implications mal connues, tant en termes de fiscalité, de valorisation et de transferts de charges (comment répondre aux questions classiques mais difficiles du type "qui paye la ville ? Quel est le coût du développement urbain ?") que de différenciation des formes architecturales et urbaines (les effets des parcellaires ont été plus étudiés que ceux des réseaux techniques souterrains, par exemple). Mais ici, comme dans beaucoup d'interrogations sur la

durabilité, la dimension du temps long est essentielle, tant pour prendre en compte les effets à long terme des choix conjoncturels que pour évaluer la spécificité de certains arbitrages financiers adaptés à la gestion des biens communs (l'eau par exemple).

La planification et la gestion des mobilités en ville s'avèrent, plus largement, indissociables de la question des coûts de l'urbanisation (directs mais surtout généralisés) et des nuisances ou des pollutions associées, en particulier, aux différents modes de transport. Quels conflits entre logiques économiques et écologiques révèlent-elles ? Comment les différenciations spatiales et sociales des villes en sont-elles à la fois le révélateur et un des modes de gestion ? La question n'a évidemment pas la même portée dans les villes du Nord et du Sud. Les formes de concentration de la pauvreté et les modalités de l'artificialisation des sols y posent différemment les problèmes de répartition des coûts et de transfert sociaux éventuels.

II – L'organisation territoriale des villes

Certains vont aujourd'hui jusqu'à parler de la "mal ville". Que valent les régulations classiques de la gestion urbaine (loger les plus démunis, "réurbaniser" les quartiers défaillants, valoriser les services urbains et l'action économique locale) au regard des ambitions du développement urbain durable ?

De ce point de vue, on se concentrera ici sur deux grands thèmes d'investigation :

- a- Le développement urbain durable donne une dimension nouvelle aux interrogations relatives à l'ampleur de l'étalement urbain. Les débats sur la "ville compacte" ou sur "l'empreinte écologique urbaine" indiquent que l'écologie est souvent pensée comme une possible barrière possible à l'étalement. Complémentairement à des recherches qui s'engagent dans plusieurs ministères techniques, la question pourrait être reprise dans une perspective prenant en compte les articulations recherchées entre économie et écologie dans les projets d'urbanisme et à divers échelons des politiques territoriales (prise en compte de l'imperméabilisation, compromis autour de la consommation de ressources naturelles). Plusieurs axes, mettant en jeu des connaissances multidisciplinaires, sont aussi susceptibles de permettre des avancées intéressantes pour la recherche fondamentale comme pour ses applications. Ainsi, la notion de biodiversité en milieu urbain permet-elle une approche plus large des interactions entre la nature et la ville ? Les développements de la climatologie urbaine rejoignent-ils ceux de l'évaluation de la qualité de l'air ou de l'eau et des problèmes de santé qui y sont associés, mais aussi par exemple la question des ambiances urbaines à travers des mesures aérauliques ?
- b- On doit également s'interroger aujourd'hui sur la place des villes dans la dynamique des territoires. Là encore, l'organisation spatiale des villes met en jeu l'idée de développement urbain durable. Les villes jouent en effet un rôle moteur dans les dynamiques territoriales. Insérées dans des réseaux et des logiques de complémentarités à différentes échelles, leur devenir dépend non seulement de leur spécificité propre mais aussi de leur position relative dans les réseaux d'échanges régionaux, nationaux et internationaux. La capacité à adopter les innovations, à la base du développement économique, varie ainsi en fonction de la base sociale et économique des villes et de leur potentiel d'échanges avec les autres. Ce processus privilégie souvent les plus grandes villes au détriment des autres et on assiste à une métropolisation accrue. On connaît encore insuffisamment les différences en termes de productivité économique, de mode et de qualité de vie, des territoires organisés suivant une forme très centralisée ou bien au

contraire polycentrique. Et quel peut être l'impact des choix politiques en matière de politique d'aménagement du territoire (tel le "développement urbain polycentrique" préconisé dans le Schéma de Développement de l'Espace Communautaire), face aux tendances "naturelles" à la concentration ? Plus généralement il s'agit de s'interroger sur la relation entre la forme d'un système urbain et la dynamique du territoire dans lequel ce système s'inscrit, et ce à des échelles (locale, nationale, transnationale) et dans des contextes économiques et politiques différents.

III – **Négociations** des choix publics entre acteurs urbains

Le développement durable entend concilier des logiques distinctes, en vue de leur intégration plus poussée. Il se situe donc au centre de processus de compromis mais aussi de conflits, dont il est important de comprendre les éventuelles spécificités. De ce point de vue, on retiendra plus particulièrement deux thèmes d'investigations :

- a- La spécificité du "développement durable" dans les modèles d'action sur la ville.
Est-ce que les représentations collectives de la ville et de sa "bonne" gestion s'avèreraient particulièrement réceptives à des notions consensuelles ? Quelle place y tiennent successivement les notions de milieu, d'environnement ou encore de développement durable ? Ces préoccupations consensuelles sont-elles renouvelées par la thématique contemporaine des "biens communs", qui entend inscrire l'action publique dans des préoccupations qui échapperaient au court terme et parfois au marché ?
On pourrait ainsi s'interroger sur le rôle réel de certains "référentiels" dans la définition et l'affichage des politiques publiques (et notamment dans la constitution de mobilisations collectives). Dans quelle mesure y a-t-il création de langages communs, alors que les forces en présence sont asymétriques (ressources d'expertise, connaissance des procédures, accès aux médias) et que certains sont directement ou non exclus de la négociation ? Les analyses en termes de "coalitions de cause", aujourd'hui développées sur les politiques d'environnement, rendent-elles compte des types de savoirs mobilisés et des modèles d'action en jeu à propos du développement urbain durable ?

- b- D'autre part, on s'accorde sur le fait que l'action collective urbaine est de plus en plus marquée par la multiplication d'échelons de décision et la diversification des acteurs en présence. Les travaux sur ce thème ont caractérisé les configurations multi-centrées formées par ces acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques urbaines, mais aussi les formes nouvelles de localisation multi-niveaux des politiques publiques.
Tout cela conduit souvent à des gestions très opaques et fort techniques à l'échelle des agglomérations ou des régions urbaines. Au contraire, l'idée de développement urbain durable cherche plutôt à s'appuyer sur la dynamique actuelle de diversification des offres de participation locale et sur l'affirmation d'une "gouvernance démocratique". Mais cette dimension de la consultation de proximité des forces sociales, voire de la participation effective aux décisions urbaines, trouve-t-elle ici véritablement place ? Et les procédures de participation viennent-elles compléter ou concurrencer les formes classiques de la représentation politique ? Des analyses de cas, concernant en particulier les gouvernements urbains à l'échelle intercommunale, permettraient de mieux caractériser la négociation des compromis entre économie et écologie. Et de ne pas oublier que le développement "soutenable" est étymologiquement celui qui bénéficie aussi d'un soutien politique, c'est-à-dire d'une certaine légitimité d'ensemble.